

MOOREA FUND EURO FIXED INCOME

Rapport mensuel



OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'investissement du compartiment est de générer un revenu régulier en investissant principalement dans de la dette libellée en euros.

Le Compartiment est géré activement par rapport aux indices de référence suivants : ICE BoFa 3-5 ans Euro Corporate Index, ICE BoFa 3-5 ans Euro Government Index et Ester.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

| Performances cumulées | 1 mois | 3 mois | Depuis le début de l'année | 1 an | 3 ans * | 5 ans * | Depuis lancement * |
|-----------------------|--------|--------|----------------------------|-------|---------|---------|--------------------|
| Fonds | 0,04% | 1,21% | 5,99% | 5,99% | 1,30% | 1,11% | 1,76% |

| Performances calendaires | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 |
|--------------------------|-------|-------|---------|-------|-------|
| Fonds | 5,99% | 9,25% | -10,23% | 0,98% | 0,68% |

| Performances calendaires | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 |
|--------------------------|-------|--------|-------|-------|-------|
| Fonds | 6,11% | -3,12% | 4,15% | 2,73% | 0,76% |

* Performance annualisée

"Source : Société Générale Investment Solutions (Europe)"

DONNÉES DE RISQUE

| | Volatilité | | | Beta | Sharpe |
|-------|------------|---------|---------|-------|--------|
| | 1 an | 3 ans * | 5 ans * | | |
| Fonds | 2,44% | 5,79% | 6,19% | 0,67% | -0,14% |

Source : Société Générale Investment Solutions (Europe)

DÉCEMBRE 2024

PART RETAIL EURO

LU1023727867

Indicateur Synthétique de Risque (SRI) ⁽¹⁾



Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement

Rendement

potentiellement plus faible

potentiellement plus élevé

Notation Morningstar (2)

★★★★★

Classification SFDR

Article 8

Minimum d'investissement durable

20%

Catégorie Morningstar

Obligations EUR Diversifiées

Horizon d'investissement recommandé

5 ans

Actifs nets

EUR 212,16 M

Valeur Liquidative

EUR 301,60

Devise du fonds

EUR

Devise de la part

EUR

Date de lancement

21/03/2014

Forme juridique

UCITS Luxembourg SICAV

Société de gestion

Société Générale Private Wealth Management S.A.

Nom du gérant

Bertrand Durnez

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidienne

Souscription minimum

1 part

Autres parts disponibles

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée 5,00%

Coûts de sortie 0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation 1,00%

Coûts de transaction 0,10%

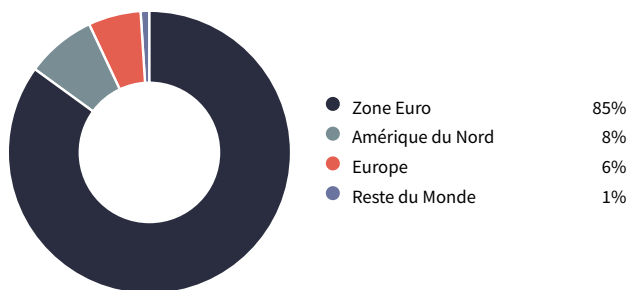
⁽¹⁾ Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le KIID, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de Moorea Fund ou sur le site www.sgpwm.societegenerale.com.

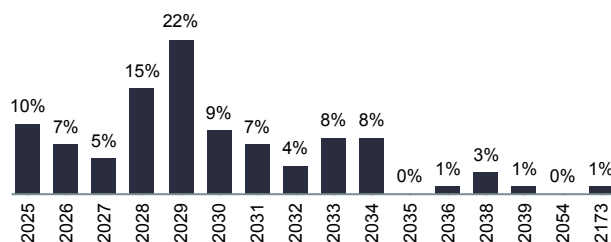
⁽²⁾ © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées, (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données.

Critères financiers

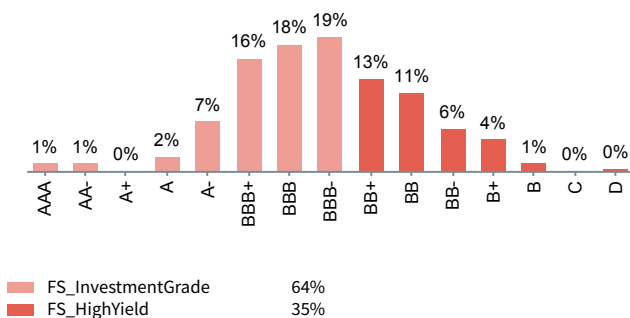
ALLOCATION GÉOGRAPHIQUE



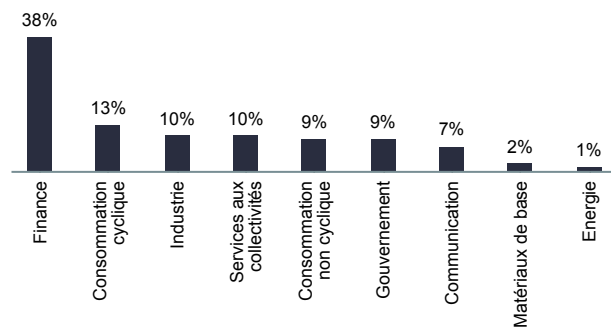
RÉPARTITION PAR MATURITÉ



RÉPARTITION PAR NOTATION



ALLOCATION SECTORIELLE



TOP 5 DES POSITIONS

| Nom | Poids | Pays | Secteur |
|--|-------|---------|----------------------------|
| ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038 | 3,0% | Italie | Gouvernement |
| TERNA RETE ELETTRICA 3.875% 24/07/2033 | 2,0% | Italie | Services aux collectivités |
| SCOR SE VAR PERP 31/12/2099 | 1,4% | France | Finance |
| KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039 | 1,4% | Espagne | Gouvernement |
| CREDIT AGRICOLE ASSRNCES 5.87% 25/10/2033 | 1,4% | France | Finance |

CARACTÉRISTIQUES DU PORTEFEUILLE

| | |
|---------------------------|------|
| Yield to Convention | 4,2% |
| Mod. Duration | 4.46 |
| Maturité moyenne (années) | 5.75 |
| Notation moyenne | BBB- |
| Poids moyen | 0,7% |
| Nombre d'émetteurs | 117 |

DERNIERS MOUVEMENTS EN PORTEFEUILLE

| Nom | Poids | Date | Opération |
|--|-------|------------|-----------|
| CREDIT AGRICOLE ASSRNCES 5.87% 25/10/2033 | 0,3% | 18/12/2024 | Achat |
| ROQUETTE FRERES 3.774% 25/11/2031 | 0,5% | 18/12/2024 | Achat |
| ROQUETTE FRERES SA VAR PERPETUAL | 0,2% | 18/12/2024 | Achat |
| SCOR SE VAR PERP 31/12/2099 | 0,2% | 18/12/2024 | Achat |
| TERNA RETE ELETTRICA 3.875% 24/07/2033 | 0,3% | 18/12/2024 | Achat |
| HOLDING D INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT SAS 0.625% 16/09/2028 | 0,8% | 18/12/2024 | Achat |
| SWISS LIFE FINANCE II AG VAR 01/10/2044 | 0,5% | 18/12/2024 | Achat |
| SCOR SE VAR PERP 31/12/2099 | 0,7% | 16/12/2024 | Achat |
| SCOR SE VAR PERP 31/12/2099 | 0,2% | 16/12/2024 | Achat |
| ARCELORMITTAL 3.5% 13/12/2031 | 0,8% | 12-10-2024 | Achat |
| ARCELORMITTAL 3.5% 13/12/2031 | 0,2% | 12-09-2024 | Achat |

Source: Société Générale Investment Solutions (Europe) au 31/12/2024.

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

Critères extra-financiers

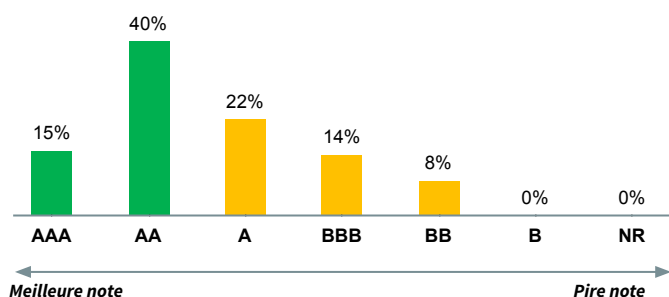
INDICATEURS ESG

| | |
|---|--------------|
| Note de qualité ESG | 7,1 |
| Couverture de la notation (%) | 78.92% |
| Note ESG | A |
| Note de controverse moyenne | 5,5 |
| Couverture de la notation (%) | 86.49% |
| Empreinte carbone (tonnes de CO2 / Million investis) | 150,7 |
| Couverture MSCI | 83.28% |

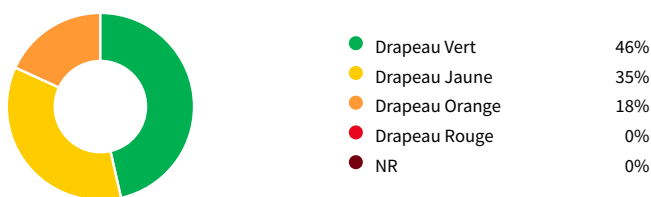


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



RÉPARTITION PAR INDICATEUR DE CONTROVERSE



INDICATEURS D'IMPACT

36% Sociétés ayant des objectifs de réduction de leurs émissions carbone
Univers: -%
Couverture MSCI (fonds/univers) 79,0%/-%

39% Mixité au sein des organes de gouvernance
Univers: -%
Couverture MSCI (fonds/univers) 85,0%/-%

INDICATEURS DE DURABILITE

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Investissements durables (%) | 54 |
| FS_Engagement | 20% |
| Taxonomie (%) | 6 |

SECTEURS CONTROVERSÉS

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus

| Secteurs | % de revenu de portefeuille |
|---|-----------------------------|
| Jeux d'argent | 0,00% |
| Défense et armement | 0,04% |
| Pétrole et gaz | 0,00% |
| Tabac | 0,08% |
| Organismes génétiquement modifiés (OGM) | 0,00% |

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

| | Revenus des solutions à impact durable (M€) | % de revenus durables |
|--------------------------------|---|-----------------------|
| MERLIN Properties SOCIMI, S.A. | 40,1 | 94% |
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE | 37,7 | 63% |
| CARMILA SA | 34,4 | 69% |

Source: Société Générale Investment Solutions (Europe), Bloomberg, MSCI ESG

COMMENTAIRES DE GESTION

Dans ce contexte, le fonds Moorea Euro Fixed Income a terminé le quatrième trimestre en affichant une performance de +1,27% (contre +0,81% pour l'indice Euro Corporate). Le fonds a bénéficié d'un fort portage (coupon moyen de 4,50) grâce à un portefeuille bien équilibré sur les stratégies de crédit. Les obligations de premier rang du portefeuille se sont bien comportées au cours du trimestre, mais les principaux moteurs de la surperformance ont été les stratégies à plus haut rendement, telles que la dette subordonnée et les obligations à haut rendement. Dans l'ensemble, le fonds conserve un portefeuille bien diversifié (161 lignes, réparties sur 117 émetteurs) ancré dans la catégorie « investment grade » (notation moyenne BBB-). La fin de l'année 2024 a vu la poursuite d'un environnement stable mais prudent pour les marchés du crédit européens. Les obligations Euro IG offrent une valeur à long terme attrayante aux investisseurs alors que la BCE a choisi d'assouplir sa politique monétaire. Comme on s'attend toujours à ce que la BCE réduise ses taux en 2024, les investisseurs continuent de privilégier les marchés du crédit qui offrent un rendement potentiel plus élevé. Le yield-to-worst de l'indice Investment Grade Euro s'établit à 3,17%, soit 5 à 6 fois plus qu'à la fin de 2021. Nous observons une bonne quantité d'offre - beaucoup d'émetteurs refinançant leurs prochaines échéances, profitant de l'environnement de taux plus bas - à laquelle répond une forte demande du côté des investisseurs, les transactions sur le marché des nouvelles émissions étant plusieurs fois sursouscrites. Au cours du mois dernier, nous avons maintenu notre duration au-dessus du niveau de référence (sensibilité au taux de 4,50). Nous avons continué à acheter des obligations dans notre univers d'investissement après une analyse approfondie du crédit et des fondamentaux. Nous avons continué à privilégier les obligations notées Investment Grade avec une maturité attendue entre 7 et 10 ans pour nos nouveaux investissements. Nous avons notamment été actifs sur le marché primaire en privilégiant les obligations nouvellement émises avec une émission primaire attractive, telles que Roquette Frères 2031 (ingrédients à base de plantes) ou ArcelorMittal 2031 (acier). Nous avons également continué à renforcer notre portefeuille d'obligations subordonnées qui conserve notre préférence pour leur profil de crédit solide et leur prime élevée. Nous avons notamment acheté des compagnies d'assurance solides, telles que Crédit Agricole Assurances 2033 (assurance) et Scor Perp (assurance). Dans l'ensemble, le fonds continue d'afficher un rendement moyen à l'échéance attrayant de 4,80% (tandis que le rendement à la convention s'établit à 4,19%).

GLOSSAIRE ET AVERTISSEMENTS

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

CRITÈRES ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

* La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG.

| FS_Glos saryESG RatingL etter | CCC | B | BB | BBB | A | AA | AAA |
|-------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|
| FS_Glos saryESG RatingS core | 0 - 1.4 | 1.4-2.9 | 2.9-4.3 | 4.3-5.7 | 5.7-7.1 | 7.1-8.6 | 8.6-10 |

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des Scopes 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille. Les émissions de GES sont comparées aux ventes de chaque entreprise et ajustées avec le poids de sécurité dans le portefeuille.

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en pourcentage (%), c'est-à-dire le pourcentage de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

AVERTISSEMENT


Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un service d'investissement ou un conseil en investissement ; il ne constitue ni une offre de produit, ni une quelconque incitation à l'achat ou à la vente. Les informations contenues sont données à titre indicatif et visent à mettre à la disposition du lecteur les informations pouvant être utiles à sa prise de décision. Elles ne constituent en aucune manière des recommandations personnalisées. Le lecteur ne saurait en tirer ni une recommandation d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures. Pareillement, le document ne saurait être considéré comme une incitation, sollicitation ou offre à investir dans les catégories d'actifs y mentionnés. Le lecteur est averti que la passation d'ordres de bourse requiert une parfaite connaissance de la réglementation et du fonctionnement des marchés. Avant d'investir, il doit avoir conscience des fluctuations rapides qui peuvent intervenir sur certains marchés et de leur caractère spéculatif ou de leur manque de liquidité. Certains actifs ou catégories d'actifs mentionnés dans le document peuvent ne pas être des investissements appropriés pour le lecteur. Dans certains cas, l'investissement effectué comporte même un risque de perte élevé indéterminable, susceptible d'excéder l'investissement initial. Par conséquent, avant de prendre une décision d'investir, le lecteur est tenu de s'adresser à son conseiller en investissements ou intermédiaire financier, pour obtenir des conseils personnalisés de manière à pouvoir apprécier les caractères des investissements envisagés et les risques particuliers inhérents à ces investissements, afin de déterminer si l'investissement envisagé est compatible avec son profil et ses objectifs d'investissement. Informations destinées aux investisseurs suisses : Ce compartiment


SOCIETE GENERALE PRIVATE WEALTH MANAGEMENT, Société Anonyme – R.C.S Luxembourg B60.963
11, avenue Emile Reuter L-2420 Luxembourg. Tél : (+352) 47 93 11 1.
Management company licensed and supervised by the CSSF, 283, route d'Arlon L-1150 Luxembourg.


COMMUNICATION PUBLICITAIRE


CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

SOCIÉTÉS AYANT DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE LEURS

ÉMISSIONS CARBONE

Sociétés ayant des objectifs de réduction de leurs émissions carbone offrent aux entreprises une voie clairement définie vers une croissance à l'épreuve du temps en précisant de combien et à quelle vitesse elles doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs adoptés par les entreprises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont considérés comme "fondés sur la science" s'ils sont conformes aux objectifs de l'accord de Paris - limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts pour limiter le réchauffement à 1,5 °C. *Source : Science Based Target Initiative.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion. Mixité au sein des organes de gouvernance : Ce chiffre représente le pourcentage de femmes présentes au conseil d'administration des entreprises. Sociétés ayant une politique de lutte contre la déforestation : Part d'investissement dans des sociétés avec une politique de lutte contre la déforestation.

VIOLATIONS DES PRINCIPES DES NATIONS UNIES ET DE L'OCDE

Le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE encouragent un comportement éthique et responsable des entreprises en abordant différents aspects tels que les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

ESG LUXFLAG LABEL

LuxFLAG est une association sans but lucratif, indépendante, internationale créée au Luxembourg en juillet 2006. LuxFLAG a pour objectif de donner aux investisseurs l'assurance que les fonds qui portent son label intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à chaque étape de leur processus d'investissement.

est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et en Suisse par la "Swiss Financial Supervisory Authority (FINMA). Le prospectus et le Key Investor Document, les statuts/le contrat du Fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sur simple demande et sans frais au siège du Représentant Suisse, de Moorea Fund, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire. Publications : En Suisse, les publications ou notifications du Fonds seront faites sur la plateforme électronique www.fundinfo.com.